

En Passant par les Dp

Questions FO – Réunion DP Lorraine du 28 juillet 2016

Question 1 :

La direction peut-elle nous préciser si les frais de transport pour des CDD qui se rendent à un entretien d'embauche à Paris sont pris en charge par France Télévisions ?

Réponse de la direction:

Non, les frais de transport des CDD qui se rendent à un entretien d'embauche à Paris ou dans n'importe quelle région, ne sont pas pris en charge par France Télévisions.

Commentaire de vos élus :

La prise en charge est uniquement effective pour les CDI et c'est la région qui demande à recevoir un salarié qui prend en charge les frais.

Question 2 :

La direction peut-elle nous dire quand sera effective la rétroactivité et le paiement des heures majorées du samedi et dimanche qui sont passées respectivement à 30% et 50% ?

Réponse de la direction:

Pour les intermittents, les majorations sont passées à 30 % pour le samedi et 50 % pour le dimanche suite à la signature de l'avenant n°5. La rétroactivité est en cours de régularisation pour la période de janvier à avril 2016. Depuis le mois de Mai 2016 cela est directement paramétré dans le logiciel.

Questions orales :

Vos élus ont demandé un point sur les mouvements suite au COCA du mois de juin. Sont actés :

- La mobilité de Céline Tognazzi de Metz vers Nancy (sur le poste libéré par Mathieu Morel) à compter de début septembre.
- Alexandre Ledoux-Petit sur le poste de cadre de régie (libéré par JL Têtenoire)

Un poste de journaliste rédacteur à Metz et un poste de technicien vidéo à Nancy seront mis en consultation pendant l'été, les dépôts de candidatures seront possibles jusqu'au 11 septembre.

De fait, les 2 postes seront traités au COCA d'octobre.

Vos élues DP FO

Sophie Bartholmé et Catherine Reggianini

Prochaine réunion de DP à Nancy le lundi 29 août 2016